

RAPPORT ANNUEL

COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE

2019-2020

SOMMAIRE

➤ Contexte / Membres	1
➤ Informations administratives	2
➤ Données chiffrées :	3
○ Scolarité	4
○ Petite enfance	8
○ Emploi	9
➤ Bilan des mises en accessibilité 2019-2020	12
➤ Commerces	14
➤ Transports	17
➤ Recensement de l'offre de logements	21
➤ Initiatives de la municipalité en dehors des ERP, des transports et de la voirie :	23
○ Vie culturelle	23
○ Vie sportive	24
○ Communication	25
➤ Propositions et discussion	26

Contexte : Article L.2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

« Dans les communes de plus de 5000 habitants et plus, il est créé une commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées composée notamment des représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées. »

La Ville de Neuilly-Plaisance a créé sa commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées par une délibération du 12 février 2007.

Les membres de la commission, suite au renouvellement du Conseil Municipal en 2020 et selon l'arrêté n° 2021/41/DGS portant nomination des membres de la Commission Communale pour l'Accessibilité, sont les suivants :

- Monsieur Christian DEMUYNCK, Maire de Neuilly-Plaisance, en qualité de Président,
- Madame Katia PONCHARD, Conseillère Municipale chargée du Handicap,
- Madame Marie PONZIO-REFATTI, Maire-Adjoint déléguée aux Affaires Sociales, à la Solidarité, à la Petite Enfance et à la Santé,
- Monsieur Mehrez ASSAS, Conseiller Municipal délégué à la Formation et à la jeunesse,
- Monsieur Pascal BUTIN, Maire-Adjoint délégué aux Services Techniques et Espaces Verts, aux Travaux, à la Protection des Personnes, des Biens et de l'Environnement,
- Monsieur Abdessamad BOURZIK, Conseiller Municipal chargé de la Vie des Quartiers,
- Madame Marie PEREIRA, Conseillère Municipale chargée de l'Action Sociale,
- Monsieur Georges BRECHU, Association des Familles de Déficients Auditifs de Seine-Saint Denis,
- Monsieur Jean-Pierre CHRETIEN, Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH),
- Madame Marie-Magdeleine MARCE, Association Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV),
- Madame Nathalie DEVIENNE, Association APF France Handicap,
- Monsieur François CASES BARDINA, Association Union des commerçants, Entrepreneurs, Artisans et Industriels Plus de Neuilly-Plaisance (UCEAI+).

La commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.

Elle établit un rapport annuel présenté et fait toutes les propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Cette commission organise également un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

Pour rappel, l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) de Neuilly-Plaisance a été adopté lors du Conseil Municipal du 30 septembre 2015. Il s'agit d'un projet d'agenda s'étalant sur 9 ans, par tranche de 3 ans. La sélection des ERP pour chaque période a été faite en essayant de prendre en compte tous les domaines de la vie quotidienne, à savoir : la vie scolaire, la vie sociale, la vie culturelle et la vie associative.

Informations administratives

Personnes à contacter dans le cadre de la Commission :

Elues :

Madame Katia PONCHARD, Conseillère Municipale

Madame Marie PONZIO-REFATTI, Maire-Adjoint

Administratif :


Madame PICHERY, Directrice Générale des Services

Madame RUANO, Assistante à la Direction Générale des Services

Auprès de la Mairie de Neuilly-Plaisance

6 rue du Général de Gaulle

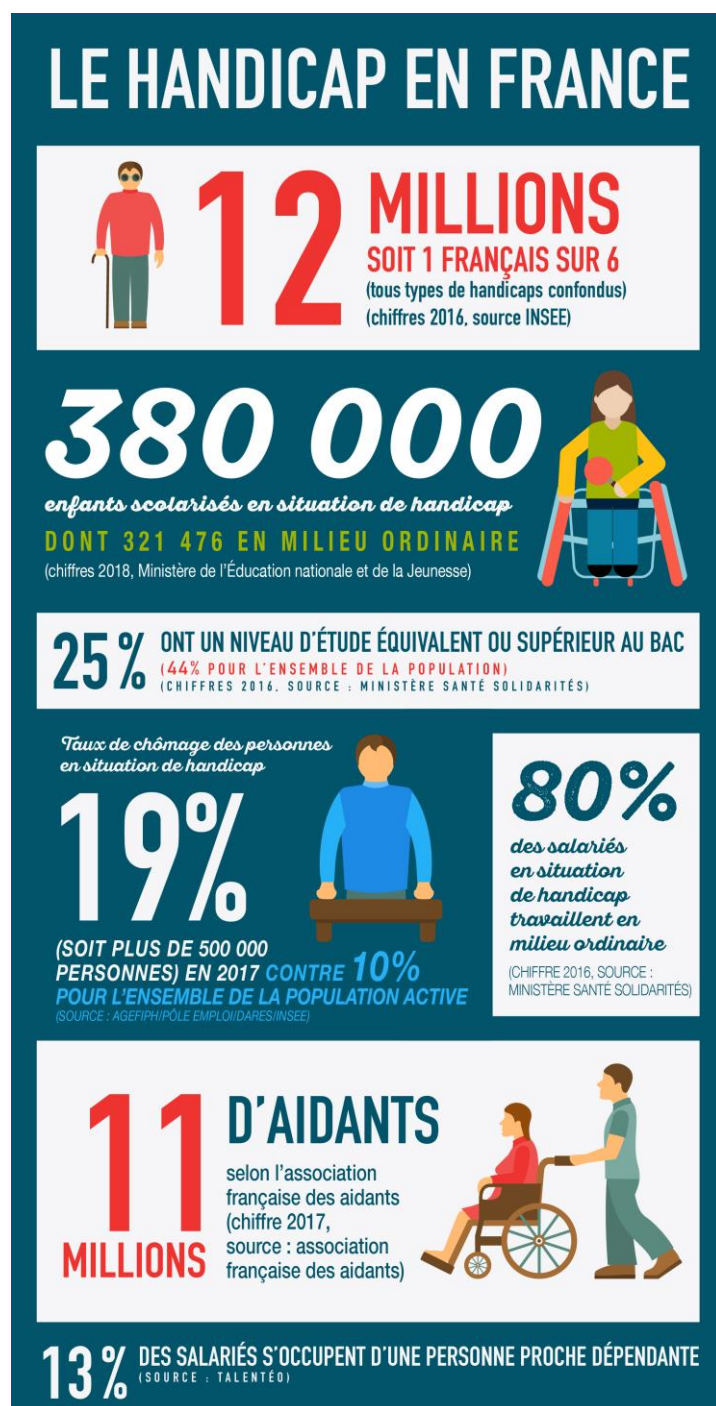
93360 Neuilly-Plaisance

 01 43 00 96 16

Mail : dgs@mairie-neuillyplaisance.com

Quelques données chiffrées relatives au handicap

Quinze ans après la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, il n'existe toujours pas en France, d'organisme officiel chargé de récolter l'ensemble des données relatives au handicap ce qui rend difficile la recherche de chiffres consolidés. Après multiples recherches, voici quelques données :



12 millions de français environ (sur 66 millions) sont touchés par un handicap.¹

730 000 personnes cumulent les 3 formes de handicap : ressenti du handicap, limitation fonctionnelle et reconnaissance administrative.²

1 159 898 personnes bénéficient de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).³

4.5 millions de demandes ont été adressées par **1.7 million** de demandeurs aux Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) en 2017 (+ 4.1% de progression annuelle).⁴

690 000 Etablissements Recevant du Public (ERP) sont dotés d'un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP). On estime à environ **un million** le nombre d'ERP en France, dont au moins **385 000** déjà accessibles.⁵

¹ Source : INSEE, chiffres 2016.

² Source : Enquête Handicap-Santé 2008-2009, volet ménages, INSEE - Les chiffres clés de l'aide à l'autonomie 2018, CNSA.

³ Sources : CNAF et CCMSA 2019.

⁴ Source : Comité Interministériel du Handicap. Dossier de Presse. 25 octobre 2018.

⁵ Source : www.le-flux.fr. 15 mars 2019.

Scolarité

La loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance renforce l'école inclusive. Elle vise à améliorer la qualité de la scolarisation des élèves en situation de handicap notamment par le renforcement de la coopération des acteurs qui interviennent auprès de l'élève et un meilleur accompagnement des familles.

Elle prolonge et enrichit les dispositions de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances. Le service public d'éducation doit veiller à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. Une approche nouvelle est consacrée : quels que soient les besoins particuliers de l'élève, c'est à l'école de s'assurer que l'environnement est adapté à sa scolarité.

En France, le nombre d'enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire est passé de 361.200 à la rentrée 2019 à près de **385.000** en 2020, soit une progression de 7%. Pour mémoire, ce nombre n'était encore que de 118.000 en 2006. Il faut y ajouter les 70.000 élèves accueillis en unités d'enseignement médicosociales ou sanitaires, un nombre quasi-stable depuis 2006.

La progression est plus nette encore pour les élèves accompagnés : 220.000 enfants bénéficient ainsi d'une aide humaine à la rentrée 2020, soit une hausse de 18% sur un an. Ces enfants accompagnés étaient à peine 25.000 en 2006.

À la rentrée 2020, la France compte 1790 SESSAD (Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile) (contre 1300 en 2007) avec une capacité de 55.474 places.

Chaque département est désormais doté de cellules d'écoute et de réponse joignables à partir d'un numéro vert national (le **0.805.808.110**). Au 20 octobre 2020, on comptait 5.300 appels auprès de la cellule nationale et plus de 20.000 auprès des cellules départementales.

Quelques chiffres pour la commune de **Neuilly-Plaisance** :

*Sur les 12 écoles, à ce jour 7 d'entre elles sont accessibles aux PMR.

*Au 31 décembre 2019, 81 enfants sur un total de 4 417 enfants bénéficiaient de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH), versée par la Caisse d'Allocations Familiales, soit 1,83 % des enfants.

***65** enfants en situation de handicap sont scolarisés pour l'année scolaire 2020-2021 (contre 48 enfants en 2019-2020 et 51 enfants en 2018-2019), dont **12** au sein de l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) à l'école élémentaire Bel Air.

Pour mémoire, les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales, des troubles spécifiques du langage et de l'apprentissage, des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles des fonctions motrices, des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle ou des troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladies invalidantes). Les enfants en situation de handicap et scolarisés au sein des écoles maternelles et élémentaires de la Ville bénéficient d'une auxiliaire de vie scolaire.

En 2019-2020, 26 élèves ont été accompagnés en élémentaire et 11 en maternelle.

En 2020-2021, 29 élèves ont été accompagnés en élémentaire et 15 en maternelle.

Enfin, les enfants recensés dans le présent rapport sont ceux dont le dossier a été instruit auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Ces informations sont récoltées auprès de l'Education Nationale et certains enfants ne sont pas encore reconnus porteurs d'un handicap.

Enfants en situation de handicap scolarisés à Neuilly-Plaisance <i>Dyslexie, dysphasie, dyspraxie inclus</i>		
Ecoles	Enfants 2019-2020	Enfants 2020-2021
Maternelle Paul Letombe	0	2
Maternelle Léon Frapié	2	5
Maternelle Victor Hugo	5	5
Maternelle Paul Doumer	2	4
Maternelle Bel Air	0	0
Maternelle Foch	0	1
Elémentaire Cahouettes	10	6
Elémentaire du Centre	5	8
Elémentaire Edouard Herriot	4	6
Elémentaire Bel Air	5 + 9 en ULIS	6 + 12 en ULIS
Elémentaire Joffre	0	5
Elémentaire Victor Hugo	6	5
TOTAL	48	65

Instituts Médico-Educatifs (IME) :

Les IME ont pour mission d'accueillir des **enfants et adolescents handicapés atteints de déficience intellectuelle** quel que soit le degré de leur déficience.

L'objectif des IME est de dispenser une éducation et un enseignement spécialisés prenant en compte les aspects psychologiques et psychopathologiques et recourant à des techniques de rééducation.

Voici les IME répertoriés sur le département de la Seine-Saint-Denis :

Etablissement	Capacité d'accueil
IME Romain ROLLAND 18 rue Elisée Reclus AUBERVILLIERS	Déficience intellectuelle Semi-Internat : 65 places
IME Toulouse LAUTREC Rue Michel Ange AULNAY-SOUS-BOIS	Déficience intellectuelle Internat de Semaine : 15 places Semi-Internat : 65 places Polyhandicaps Internat de semaine : 6 places Semi-Internat : 2 places
IME Le Tremplin 9 rue Georges Bruyère BOBIGNY	Déficience intellectuelle Semi-Internat : 112 places Handicaps mentaux modérés (ou moyens) Semi-Internat : 72 places

Etablissement	Capacité d'accueil
IME Ladoucette 8 rue Thibault DRANCY	Déficiência intellectuelle Internat de Semaine : 52 places Semi-Internat : 40 places Déficiência grave de la communication Semi-Internat : 10 places Handicaps mentaux modérés (ou moyens) Internat de semaine : 45 places Semi-Internat : 25 places
IME Chaptal Rue Chaptal Prolongée EPINAY-SUR-SEINE	Déficiência intellectuelle, autisme Semi-Internat : 19 places Polyhandicaps Semi-Internat : 4 places
IME François EGLEM 2 avenue de Bellevue GAGNY	Déficiência intellectuelle, handicaps mentaux modérés (ou moyens) Semi-Internat : 135 places
IME Jean-Marc ITARD 3 avenue de Verdun LE BLANC-MESNIL	Déficiência intellectuelle, handicaps mentaux modérés (ou moyens) Semi-Internat : 40 places
IME Le Nid 7 allée du Château d'eau LE RAINCY	Handicaps mentaux modérés (ou moyens) Internat : 35 places Déficiência intellectuelle Internat de semaine : 35 places
IME L'Edelweiss 2 allée des Fougères LE RAINCY	Handicaps mentaux modérés (ou moyens) Semi-Internat : 40 places Déficiência intellectuelle Semi-Internat : 37 places Déficiência grave de la communication Semi-Internat : 3 places
IME L'Excelsior 7 boulevard du Nord LE RAINCY	Handicaps mentaux légers Internat : 60 places Semi-Internat : 16 places Handicaps mentaux légers avec troubles associés Internat de Semaine : 60 places Semi-Internat : 16 places
IME Externat Médico-Pédagogique 1 rue Philippe Lebon LIVRY-GARGAN	Handicaps mentaux modérés (ou moyens) Semi-Internat : 33 places
IME Jean MACE 12 rue Emile Beaufile MONTREUIL	Déficiência intellectuelle Semi-Internat : 30 places
IME Bernadette COURSOL 84 rue Kleber MONTREUIL	Handicaps mentaux profonds ou sévères Semi-Internat : 28 places Handicaps mentaux modérés (ou moyens) Semi-Internat : 70 places Polyhandicaps Semi-Internat : 12 places

Etablissement	Capacité d'accueil
IME Les Enfants Terribles 120 avenue du Colonel Fabien MONTREUIL	Déficience grave de la communication Semi-Internat : 5 places Externat : 5 places
IME Jean RICHEPIN 6 rue Jean Richepin NOISY-LE-GRAND	Autisme Semi-Internat : 10 places Externat : 10 places
IME Henri WALLON 8 allée Duguesclin NOISY-LE-SEC	Déficience intellectuelle, handicaps mentaux modérés (ou moyens) Semi-Internat : 112 places
IME Louise MICHEL 64 rue Charles Auray PANTIN	Handicaps mentaux profonds ou sévères Semi-Internat : 72 places
IME Le Soleil d'Or 46 rue Lavoisier ROSNY-SOUS-BOIS	Autisme Semi-Internat : 19 places
IME de l'APAJH 100 rue Lavoisier ROSNY-SOUS-BOIS	Déficience intellectuelle Semi-Internat : 109 places Polyhandicaps Semi-Internat : 48 places
IME Adam SHELTON 14 rue Lanne SAINT-DENIS	Autisme Semi-Internat : 20 places
IME Les Moulin Gémeaux 11 rue Pierre Brossolette SAINT-DENIS	Handicaps mentaux profonds ou sévères Semi-Internat : 80 places Handicaps mentaux modérés (ou moyens) Semi-Internat : 80 places
IME Ambroise CROIZAT 41 boulevard Biron SAINT-OUEN	Handicaps mentaux modérés (ou moyens) Semi-Internat : 56 places
IME Henri WALLON 8 rue Louis Bordes STAINS	Déficience intellectuelle Semi-Internat : 52 places
IME Le Petit Orme Impasse de la Poste TREMBLAY-EN-FRANCE	Polyhandicaps Semi-Internat : 10 places Déficience intellectuelle Semi-Internat : 50 places
IME Soubiran 1 route de Tremblay VILLEPINTE	Autisme Internat : 12 places Semi-Internat : 33 places

De plus, il existe un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) et un Centre Médico-Psychologique (CMP) rattachés à l'Etablissement public de santé mentale de Ville-Evrard. Ce dernier est implanté provisoirement sur la commune de Neuilly-Plaisance depuis le 01^{er} mai 2018 pour une durée de 6 ans, le temps de réaliser des travaux de remise aux normes de leurs locaux.

Enfin, la Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) « Les Amis de l'Atelier » sise 104 avenue du Maréchal Foch, accueille également un public adulte polyhandicapé, ayant besoin d'une aide humaine et technique permanente, proche et individualisée. De plus, la MAS a obtenu un agrément de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour s'agrandir (8 lits supplémentaires pour les adultes atteints de troubles autistiques). Le permis de construire a été délivré en avril 2018. La demande de garantie d'emprunt pour le financement de l'opération d'extension de la MAS a été approuvée lors du Conseil Municipal du 11 octobre 2018. A ce jour, les travaux sont encore en cours, l'ouverture complète de cette extension est prévue pour Septembre 2021.

Petite enfance

Les crèches nocéennes accueillent également des enfants en situation de handicap.

En 2020, ils étaient au nombre de 6 (contre 4 enfants en 2019 et aucun en 2018). Les 6 enfants présentent des troubles du comportement ou un retard de développement. Un travail est mis en place en partenariat avec les institutions telles que le CMP, le SESSAD ou avec des intervenants paramédicaux (ex : Psychomotricien). Une collaboration est également en cours avec les Directeurs d'écoles pour favoriser une intégration adaptée aux besoins des enfants.

En 2019, l'ensemble des agents des structures petite enfance a bénéficié de la formation « Snoezelen » sur le thème de l'éveil sensoriel des enfants porteurs d'un handicap. Une formation « Signe avec bébés » basée sur le langage des signes associés à la parole a également été dispensée à ces mêmes agents.

En 2020, l'ensemble des agents des structures petite enfance a bénéficié de la formation sur la communication positive et bienveillante. Les agents ont pu évoquer la question des émotions et de la valorisation des enfants. Cette approche permet de respecter l'individualité de chaque enfant et amène à respecter le rythme et les besoins de chacun malgré les contraintes de la collectivité.

Chaque année, une formation est subventionnée en partie par la CAF via un appel un projet public et territoire. Ce projet prend en charge une partie des frais de personnel engagé dans le cadre de l'accueil d'enfant en situation de handicap (réunion d'équipe, réunion avec les partenaires) ainsi que du matériel pédagogique.

A Neuilly-Plaisance, en 2019-2020, le matériel suivant a été commandé :

*Matériel « Snoezelen » : jeux et matériel pour créer un espace sensoriel de détente et de relaxation pour les enfants. (Plaques sensorielles, fibre optiques lumineuses, différents jeux sensoriels...)

*Matériel de motricité : blocs moteurs, balles texturées, tapis d'éveil.

*Livres à destination des professionnels sur le handicap et l'accueil des enfants en situation de handicap à la crèche ainsi que des livres pour enfants sur les émotions, les sens...

Des réunions d'équipes sont organisées dès que les agents ont besoin d'échanger sur un enfant qui peut leur poser question. Dans ce cadre, 3 réunions avec une école maternelle (personnel pluri-professionnel : directrices, psychologue scolaire...) ont été organisées de septembre 2019 à janvier 2020. C'est ainsi qu'un enfant avec des besoins spécifiques a pu bénéficier d'une rentrée adaptée à l'école. Il a commencé par 1 jour à l'école et 4 jours à la crèche. En janvier 2020, grâce à ces réunions pluridisciplinaires, il a intégré l'école à temps plein et a été pris en charge par le Centre médico-psycho-pédagogique de la commune.

L'instance de médiation de la PMI de Seine-Saint-Denis peut être sollicitée pour accompagner les équipes qui accueillent des enfants en situation de handicap.

Si un enfant présente un handicap ou un retard de développement, l'instance de médiation intervient à la demande des responsables des structures pour écouter les agents et les aider à proposer des solutions adaptées aux difficultés rencontrées. L'instance de médiation est composée d'une psychologue et d'une puéricultrice. Ce temps d'écoute et d'échange permet aux équipes de prendre du recul sur des situations qui peuvent être difficiles au quotidien. La question de l'accompagnement des parents est également abordée lors de ces réunions. Cette instance est venue en 2019, à la crèche du Centre de Neuilly-Plaisance pour une réunion avec l'équipe qui demandait un accompagnement spécifique.

Un Projet d'Accueil Personnalisé est en cours de finalisation en collaboration avec le médecin référent des crèches. Il vise à encadrer l'accueil, l'accompagnement et le suivi des enfants en situation de handicap.

Emploi

En 2005 était votée la loi surnommée « handicap ». Celle-ci a pour objectif d'améliorer la prise en compte du handicap au sein des entreprises et des établissements publics. Parmi les directives de ce texte législatif, l'une d'entre-elle impose aux entreprises de plus de 20 salariés qu'au minimum 6% de leurs collaborateurs soient des personnes en situation de handicap.

Que ce soit dans le secteur public ou privé, des améliorations sont palpables.

***Secteur public :**

En 2016, il comptait **240 691** travailleurs handicapés, et l'augmentation est partout :

+ 4,52% pour la fonction publique territoriale (43 % des emplois),

+ 5,55% pour l'Etat (35 %),

+ 6,62% dans la fonction publique hospitalière (22 %).

***Secteur privé :**

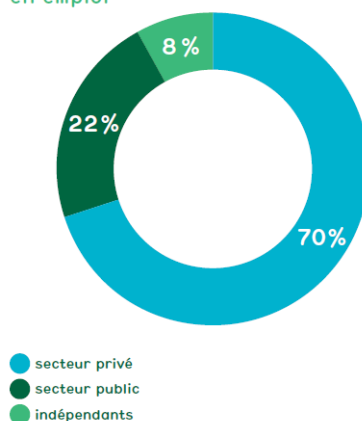
Là encore une croissance avec 7,4% de travailleurs handicapés supplémentaires entre 2014 et 2015. 79% des entreprises de plus de 20 salariés emploient au moins une personne en situation de handicap, mais seulement 30% remplissent leurs obligations face à la loi.⁶

2,7 millions : C'est le nombre de personnes en âge de travailler qui déclarent être bénéficiaires de la reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie, soit 6,6% des 15 à 64 ans.

513 505 : C'est le nombre de demandeurs d'emploi handicapés fin 2017 (soit une augmentation de 4.7% en un an).

100 300 : C'est le nombre d'entreprises assujetties à l'obligation d'emploi des personnes handicapées en 2015 (soit une augmentation de 1,2% en un an).⁷

Répartition des personnes en emploi



Des organismes spécialisés dans l'insertion professionnelle des personnes porteuses d'un handicap apportent un soutien aux personnes en recherche d'emploi. Par exemple, Cap Emploi qui est un organisme de placement spécialisé exerçant une mission de service public et chargé de la préparation, de l'accompagnement et du suivi durable dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Autre organisme incontournable : l'AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées). Grâce aux fonds collectés auprès des entreprises, l'AGEFIPH finance, chaque année, de nombreuses actions visant à favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées dans les entreprises privées et en milieu ordinaire de travail.

⁶ Source : AGEFIPH, 2019.

⁷ Source : Les personnes handicapées et l'emploi, Chiffres-clés 2017, AGEFIPH - FIPHP

Etablissements et Services d'Aide par le Travail (E.S.A.T) :

Les E.S.A.T ont pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des adultes en situation de handicap. Ils accueillent des personnes dont les capacités de travail ne leur permettent pas de travailler dans une entreprise « ordinaire » ou adaptée ou d'exercer une activité professionnelle indépendante. Le travail proposé en E.S.A.T est adapté selon les handicaps des personnes, souvent en espaces verts, ménages, blanchisserie ou conditionnement pour la distribution.

Voici les E.S.A.T recensés en Seine-Saint-Denis :

Etablissement	Capacité d'accueil
E.S.A.T de Aubervilliers 128 rue des cités AUBERVILLIERS	Déficience intellectuelle Semi-internat : 113 places
E.S.A.T Toulouse LAUTREC 10 rue Nicolas Robert AULNAY-SOUS-BOIS	Déficience intellectuelle Semi-internat : 102 places
E.S.A.T IRIS MESSIDOR Z.I Les Vignes 24 rue Henri Gauthier BOBIGNY	Déficience du psychisme Semi-internat : 60 places
E.S.A.T Roland BAUDIN Z.I Les Vignes 89 rue Benoit Frachon BOBIGNY	Déficience intellectuelle Externat : 70 places Semi-internat : 70 places
E.S.A.T Pierre BOREL 7 avenue de Bellevue GAGNY	Déficience intellectuelle Semi-internat : 146 places
E.S.A.T Le Carrefour 26 avenue Roger Salengro LA COURNEUVE	Déficience intellectuelle Semi-internat : 101 places
E.S.A.T Association du pays de France et de l'Aulnoye 74 avenue Aristide Briand LE BLANC-MESNIL	Déficience intellectuelle Semi-internat : 110 places
E.S.A.T des Muguets 53 rue du Commandant Rolland LE BOURGET	Handicaps mentaux légers Semi-internat : 130 places
E.S.A.T du Raincy 6 allée des Fougères LE RAINCY	Déficience intellectuelle Semi-internat : 74 places
E.S.A.T AGE CET 26 avenue Galle MONTFERMEIL	Déficience intellectuelle Semi-internat : 75 places
E.S.A.T de Montreuil 59 rue de Vincennes MONTREUIL	Déficience intellectuelle Semi-internat : 7 places
E.S.A.T de Montreuil 8 rue Saint Just MONTREUIL	Déficience intellectuelle Semi-internat : 86 places
E.S.A.T de Montreuil 64-66 rue Robespierre MONTREUIL	Déficience intellectuelle Semi-internat : 270 places
E.S.A.T Pierre BROSOLETTTE 4 rue du Général Donzelot NEUILLY-SUR-MARNE	Personnes atteintes de déficiences intellectuelles avec troubles associés Semi-internat : 91 places

Etablissement	Capacité d'accueil
E.S.A.T APF 1 rue Gracchus Babeuf NOISY-LE-SEC	Déficiences intellectuelles Semi-internat : 60 places
E.S.A.T AFASER Pierre BOUDET 1 rue de la pointe ROMAINVILLE	Déficiences intellectuelles Semi-internat : 28 places
E.S.A.T Les Ateliers de Rosny 2 rue du 18 juin 1940 ROSNY-SOUS-BOIS	Déficiences intellectuelles Externat : 97 places Semi-internat : 97 places
E.S.A.T Vivre autrement 21 rue de la poterie SAINT-DENIS	Déficiences intellectuelles Semi-internat : 85 places
E.S.A.T MARVILLE 24 rue du Bois Moussay STAINS	Déficiences intellectuelles Semi-internat : 80 places
E.S.A.T PLEYEL 20 rue du Bois Moussay STAINS	Déficiences intellectuelles Semi-internat : 65 places
E.S.A.T de Villepinte 13 chemin de Savigny VILLEPINTE	Déficiences intellectuelles Semi-internat : 130 places

Personnel communal à Neuilly-Plaisance :

Les crédits alloués à la traduction en langue des signes (LSF) ont été multipliés en 2019-2020. A savoir qu'un interprète LSF doit être relayé toutes les 20 minutes par un autre interprète. Ainsi, un agent atteint de surdité a pu bénéficier de la présence de 2 interprètes en langue des signes lors des occasions suivantes :

- *Les vœux du Maire du 30 janvier 2019
- *La réunion de rentrée du 30 août 2019
- *L'entretien annuel d'évaluation de l'agent du 30 août 2019
- *Réunion de debrief du Forum des associations du 11 septembre 2019
- *La réunion annuelle des Services Techniques – Régie – Bâtiment du 06 décembre 2019
- *La réunion du personnel dédiée à la présentation d'un nouveau dispositif de Ressources Humaines du 16 décembre 2019
- *Les vœux du Maire du 29 janvier 2020
- *L'entretien annuel d'évaluation de l'agent du 10 février 2020
- *L'entretien individuel de l'agent en présence de son chef d'équipe et de la Directrice des Ressources Humaines du 15 mai 2020
- *L'entretien individuel de l'agent en présence de son chef d'équipe, la Directrice Adjointe des Services Techniques et de la Directrice des Ressources Humaines du 24 juin 2020
- *La réunion de rentrée du 31 août 2020
- *La réunion annuelle des Services Techniques – Régie – Bâtiment du 29 septembre 2020

La présence d'interprètes lors de ces événements a permis à chacun de pouvoir échanger et communiquer. A titre informatif, une vacation de 2 heures pour un binôme d'interprètes LSF, est facturée 160€.

En 2020, 16 agents communaux étaient reconnus en tant que travailleurs handicapés contre 15 agents en 2019 et 13 agents en 2018.

Bilan des mises en accessibilité – 2019-2020

L'année 2019-2020 a été marquée par l'absence de Directeur des Services Techniques, ce qui a grandement ralenti les travaux prévus. La crise sanitaire en 2020 a malheureusement stoppé tous nos projets « bâtiments » pendant plusieurs mois durant le confinement. De ce fait, tous les projets ont pris du retard et certains ont même dû être annulés.

Travaux d'accessibilité (hors PMR) réalisés en 2019		
Ecole maternelle Léon Frapié		
Pose de bandes dalles et clous podotactiles sur les escaliers intérieurs et extérieurs	Société ACCECIAA	Coût 4 685,23 €
Pose d'une signalétique d'orientation et d'information		
Groupe scolaire du Bel-Air <i>Dérogation PMR en cours de rédaction</i>		
Pose de bandes dalles et clous podotactiles sur les escaliers intérieurs et extérieurs	Société ACCECIAA	Coût 16 378,74 €
Pose d'une signalétique d'orientation et d'information		
Salle de Fêtes		
Réhabilitation globale des sanitaires et leur adaptation aux personnes à mobilité réduite.	Société SOTRABA	Coût 46 000€
Aménagement d'un cheminement à partir de l'entrée du square (rue Joffre) qui aboutit à une rampe jusqu'aux portes d'entrée.	Société SOTRABA	Coût 48 000€
TOTAL		115 063,97 €

*2020

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19, les bâtiments communaux n'ont pas fait l'objet de travaux d'accessibilité en 2020.

*2021

- Pour l'école Maternelle Léon Frapié, la société SOTRABA a indiqué que la mise en accessibilité PMR est impossible à réaliser sur les 2 rampes pour les raisons suivantes :

- La rampe du portail se situe entre 8 et 10%
- La rampe du portillon se situe à environ 7% avec en plus une marche pour entrer dans le bâtiment à traiter.

- Pour le groupe scolaire du Bel Air, un relevé topographique a été réalisé par le Cabinet d'expert géomètres ALTUIS, en vue de préparer le dossier de dérogation pour l'accès PMR.

=> A ce jour, les dossiers de dérogation à la mise en accessibilité PMR pour ces deux écoles sont en cours de rédaction.

- Pour la Salle des fêtes, le budget prévoit un montant global de 56 800€ concernant les travaux de mise aux normes de l'escalier intérieur de la mezzanine, de l'adaptation des menuiseries extérieures (entrée côté square), de la signalétique adaptée aux personnes en situation de handicap et de la mise en place d'une plateforme élévatrice mobile. Les travaux devraient avoir lieu durant l'été 2021.

Ci-dessous les autres bâtiments communaux retenus au budget qui bénéficieront d'une mise en accessibilité en 2021 :

-Ecole Edouard Herriot : 6 000€

-Ecole Bel Air : 5 000€

-Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ) : 22 000€

- Concernant l'Hôtel de Ville et ses annexes (Trésorerie, Affaires Scolaires, Enfance-Jeunesse), un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé. Le premier estimatif des travaux pour la réhabilitation générale des locaux (accessibilité, sécurité incendie, rénovation énergétique, etc...) s'élève à environ 1 400 000€. Un dossier complexe de demande de subventions auprès de la Région doit être finalisé. Il est vraisemblable que les travaux démarrent fin 2021 et devraient être finalisés à la fin du premier semestre 2023.

- Concernant le poste de Police municipale aux Renouillères, les travaux seront réalisés ultérieurement. En effet suite à une attaque en 2015, le poste a été déplacé provisoirement en centre-ville. Nous sommes en pourparlers afin de procéder à une extension des locaux pour une mise en sécurité totale. A cette occasion nous procéderons aux travaux de mise en accessibilité.

Commerces

Les nouveaux commerces ne sont pas soumis aux Agendas d'Accessibilité Programmées (Ad'AP) car la mise aux normes s'effectue durant les travaux d'installation.

La décision du Conseil d'Etat du 13 novembre 2019 a annulé l'arrêté du 23 juillet 2018 qui modifiait l'arrêté du 15 décembre 2014 fixant les modèles des formulaires des demandes d'autorisation de travaux dans le cadre du dispositif des Agendas d'Accessibilité Programmées (Ad'AP). Pour rappel, la Mairie vérifie ensuite la complétude du dossier et le transmet en Préfecture.

Par conséquent, il convient désormais d'utiliser le formulaire Cerfa 13824*05.

De plus, il convient de rajouter que l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014, avait relancé la dynamique de mise en accessibilité de l'intégralité de la chaîne de déplacement enclenchée par la loi handicap du 11 février 2005 pour le cadre bâti, en créant le dispositif des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP).

Le législateur a néanmoins voulu limiter dans le temps ces deux dispositifs et c'est pourquoi le dépôt et l'instruction de dossiers Ad'AP a pris fin le 31 mars 2019. Dès lors, aucune nouvelle demande Ad'AP n'a pu être déposée au service de l'urbanisme.

PARTIE I : COMMERCES ET PROFESSIONS LIBERALES

Uniquement établissements recevant du public (ERP) de 5^{ème} catégorie

Nom du demandeur et adresse de la construction	N° dossier/ Date de dépôt	
WOODIZ CORP 23, avenue Daniel PERDRIGE	AT 093 049 18C0013 le 10/08/2018	ACCORD LE 04/02/2019 (Aménagement d'un commerce en pizzeria)
LA LAITERIE DE NEUILLY 49, avenue du Maréchal FOCH	AT 093 049 19C0001 le 21/01/2019	ACCORD LE 04/04/2019 (Aménagement d'un commerce en fromagerie)

PARTIE II : NOUVEAUX COMMERCES

Non soumis aux Ad'AP car mise aux normes durant les travaux d'installation

Nom du demandeur et adresse de la construction	N° dossier/ Date de dépôt	
Monsieur BENSAID 24, avenue Victor HUGO	AT N°093 049 18C0016 08/11/2018	ACCORD LE 06/02/2019 (Création de deux commerces)
SCI NEUILLY- PLAISANCE 7, avenue du Maréchal FOCH	AT N°093 049 18C0018 14/12/2018	ACCORD LE 08/07/2019 (Création de deux commerces)
ASSOCIATION AL AMEL	AT N°093 049 19C0003 15/07/2019	REFUS LE 12/11/2019 (Création d'un lieu culturel et cultuel)
SCCV NEUILLY PLAISANCE HUGO 3, avenue Victor HUGO	AT N°093 049 19C0004 19/08/2019	ACCORD LE 24/01/2020 (Création d'un commerce)
CONSEIL DEPARTEMENTAL 26, rue des CAHOUETTES	AT N°093 049 19C0005 21/08/2019	REFUS LE 21/11/2019 (Extension du réfectoire du collège Jean Moulin)

PARTIE III : ERP EXISTANTS

Sans dossier d'Ad'AP mais mise en conformité permettant la réalisation de travaux d'accessibilité

Nom du demandeur et adresse de la construction	N° dossier/ Date de dépôt	
Restaurant SAN DANIELE 1, avenue Victor HUGO	AT N°093 049 18C0015 22/10/2018	ACCORD LE 19/03/2019
CENTRE DE RADIOLOGIE 19, avenue du Maréchal FOCH	AT N°093 049 18C0017 30/11/2018	ACCORD LE 18/03/2019

PARTIE IV : ERP EXISTANTS

Sans dossier d'Ad'AP mais mise en conformité permettant la réalisation de travaux de sécurité incendie

Nom du demandeur et adresse de la construction	N° dossier/ Date de dépôt	
SAS BABOU 1-3, avenue Michel Debré	AT 093 049 19C0002 le 13/06/2019	ACCORD LE 01/10/2019

PARTIE VII : ERP EXISTANTS

Etablissements ayant transmis une attestation stipulant qu'ils sont conformes aux normes d'accessibilité

Nom du demandeur et adresse de la construction	N° dossier/ Date de dépôt	
BNP PARIBAS 23, avenue du Maréchal FOCH	le 06/09/2019	Transmis en Préfecture le 09/10/2019

Transports

✓ Accessibilité des transports, mobilité :

Le Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE) de Neuilly-Plaisance n'a pas été encore élaboré, car au regard des contraintes budgétaires actuelles et de la non satisfaction des négociations avec le cabinet spécialisé, la Ville priorise l'accessibilité des bâtiments. Cependant, lorsque des travaux de voirie sont programmés, la réfection des trottoirs est incluse dans la programmation.

A ce jour, sur 57 arrêts de bus que comprend la commune de Neuilly-Plaisance, 46 sont déclarés accessibles ce qui représente un niveau d'accessibilité de 81%.

En 2019, la Ville a alerté la RATP concernant les places PMR situées Gare RER de Neuilly-Plaisance. Une négociation a été menée pour déplacer les bornes au sol qui gênaient le passage des fauteuils roulant devant les places PMR. (Cf Photos). La RATP a finalement donné son accord pour effectuer des travaux pour améliorer l'accès PMR à la gare. Ces travaux ont été réalisés en 2020.



Rappelons également que la Ville met à disposition des personnes âgées et handicapées un service gratuit de navettes, du lundi au vendredi toute la journée et les dimanches matins sur réservation (si le service le permet, il est possible de bénéficier de la navette sur un simple appel en Mairie, sans réservation préalable).

Une convention de mise à disposition pour la mutualisation d'un véhicule adapté avec la Maison d'Accueil Spécialisé de Neuilly-Plaisance (MAS) a été renouvelée. Le véhicule est mis à la disposition des Nocéens sur rendez-vous. Après plusieurs mois d'arrêts suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19, une nouvelle convention est actuellement en cours de rédaction entre la MAS et la Ville pour reprendre ce service à la population. Des utilisations supplémentaires et ponctuelles sont envisageables en fonction des besoins de la MAS qui reste prioritaire sur l'utilisation dudit véhicule.

✓ **Aménagement de stationnement :**

73 places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap contre 64 en 2019 et 49 en 2018.

Vous trouverez ci-dessous, l'emplacement de celles-ci ainsi qu'une carte les répertoriant à Neuilly-Plaisance.

ADRESSES	NOMBRE DE PLACES	OBSERVATIONS
2-5 avenue Aristide Briand	2	Stationnement unilatéral fixe
40 avenue Aristide Briand	1	Stationnement alterné
4-10 rue Pierre de Coubertin	2	Stationnement unilatéral fixe
3-7-10-12 rue des Morands	4	Stationnement unilatéral fixe
Chemin de Meaux (face au cimetière)	1	Stationnement unilatéral fixe
28 rue du 8 Mai 45	2	Stationnement unilatéral fixe
Place Jean Mermoz (parking VLI)	1	Stationnement unilatéral fixe
31-42 rue du Général Leclerc	2	Stationnement unilatéral fixe
05-24-38 avenue Paul Doumer	3	Stationnement unilatéral fixe
Parking Intermarché	2	Stationnement unilatéral fixe
Place de la République	2	Stationnement unilatéral fixe
6-7 allée Etienne Dumont	1	Stationnement alterné
Rue Charles Cathala (Crèche BDM)	1	Stationnement unilatéral fixe
Place Montgomery	1	Stationnement unilatéral fixe
9 boulevard Galliéni	1	Stationnement unilatéral fixe
8 rue Raspail	1	Stationnement unilatéral fixe
19 Rue Marguerite (Stade Municipal)	1	Stationnement unilatéral fixe
Parking du Stade Municipal	1	Stationnement unilatéral fixe
1-2 bis rue Jean Bachelet	1	Stationnement alterné
3-8 rue Gaston	1	Stationnement alterné
09-19 avenue Georges Clémenceau	2	Stationnement unilatéral fixe
6-7 bis avenue Jean Jaurès	1	Stationnement alterné
3-4 rue Simone Bigot	1	Stationnement alterné
13-23-24 bis rue Henriette Savaëte	2	Stationnement alterné
41-44 avenue Carnot	1	Stationnement alterné
26 rue d'Estienne d'Orves	1	Stationnement unilatéral fixe
35 avenue Danielle Casanova - parking Casanova	3	Stationnement unilatéral fixe
8 ter avenue des Ramiers	1	Stationnement alterné
3 avenue des Demoiselles	1	Stationnement alterné
3-8-10 rue du Général de Gaulle	2	Stationnement unilatéral fixe
8 avenue Louise	1	Stationnement unilatéral fixe
31 avenue du Nord	2	Stationnement unilatéral fixe
31 place Stalingrad	1	Stationnement unilatéral fixe
35 rue du Bois Châtel	1	Stationnement unilatéral fixe

ADRESSES	NOMBRE DE PLACES	OBSERVATIONS
41 avenue des Fauvettes (Eglise)	1	Stationnement unilatéral fixe
20 avenue du Maréchal Joffre	1	Stationnement unilatéral fixe
52-67 bis avenue du Maréchal Joffre	1	Stationnement alterné
44-49 rue de la Pelouse	1	Stationnement alterné
81-86 avenue Victor Hugo	1	Stationnement alterné
38 avenue Victor Hugo	1	Stationnement unilatéral fixe
9-10 rue de Chanzy	1	Stationnement alterné
21-23 bis rue Gambetta	1	Stationnement alterné
94 rue Edgar Quinet	1	Stationnement unilatéral fixe
10-11 rue du Pré de l'Arche	2	Stationnement alterné
8 Place Maurice Schuman	1	Stationnement unilatéral fixe
13-24-64 avenue du Maréchal Foch	4	Stationnement unilatéral fixe
Parking du marché du Centre (côté Foch)	1	Stationnement unilatéral fixe
25-36 rue du Dr Calmette	1	Stationnement alterné
25-30-36-56 rue des Cahouettes	4	Stationnement unilatéral fixe
TOTAL GENERAL	73	

En 2021, la Ville a pour projet de rénover la voirie de la partie de l'avenue George Clémenceau située entre la rue Paul Vaillant Couturier et l'avenue du Maréchal Foch. A cette occasion, la mise aux normes des trottoirs sera réalisée.

Recensement de l'offre de logements

La Ville de Neuilly-Plaisance a saisi les différents bailleurs sociaux afin de pouvoir recenser les logements accessibles sur la Ville. Il est toujours difficile d'obtenir des renseignements précis, et la Ville a dû les relancer à de nombreuses reprises. Malgré cela, les bailleurs Seine-Saint-Denis Habitat et Antin Résidences n'ont pas répondu à nos sollicitations. Les chiffres présentés ci-dessous les concernant sont donc les chiffres de 2018.

La loi du 23 novembre 2018 portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (dite « Elan ») a réintroduit dans le neuf le quota de 20% de logements accessibles.

L'installation d'un ascenseur est devenue obligatoire dans les bâtiments d'habitation collectifs dès le 3^{ème} étage au lieu du 4^{ème}.

Enfin, un arrêté ministériel du 11 septembre 2020 a modifié celui du 24 décembre 2015 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs et des maisons individuelles lors de leur construction. Cet arrêté impose précisément : "Dans les logements situés en rez-de-chaussée ou en étages desservis par ascenseur, au moins une salle d'eau, située au niveau d'accès du logement, est équipée d'une zone de douche accessible dont l'accès se fait sans ressaut ou d'une baignoire".

Depuis le 1er janvier 2021, cette réglementation est imposée uniquement pour les maisons individuelles et les appartements en rez-de-chaussée mais cela devrait s'étendre en juillet 2021 à tous les appartements neufs à partir du moment où ils seront desservis par un ascenseur.

A ce jour, l'offre sur Neuilly-Plaisance est de 1 371 logements accessibles et de 591 logements adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Bailleurs	Adresses	Logements accessibles	Logements aménagés ou équipés
Seqens	1 rue Pierre de Coubertin (227 logements)	Aucun	Aucun
Seine-Saint-Denis Habitat	51 avenue des Fauvettes (14 logements)	Tous (Rampe d'accès réalisée en 2017)	Les travaux d'adaptation sont réalisés dans les logements, à la demande des locataires et en fonction de leurs besoins. A ce jour aucuns travaux entrepris.
Seine-Saint-Denis Habitat	10 avenue Jean Jaurès (24 logements)	Aucun	Les travaux d'adaptation sont réalisés dans les logements, à la demande des locataires et en fonction de leurs besoins. A ce jour aucuns travaux entrepris.
Les Estudines	44 bd Gallieni (114 logements)	Tous	18 logements adaptés PMR
OGIF	15 chemin de Meaux Résidence datée de 1961 (120 logements)	Aucun	Aucun
Batigère en Île-de-France	1 allée des Nyvards (44 logements)	Tous	Les travaux d'adaptation sont réalisés dans les logements, à la demande des locataires et en fonction de leurs besoins. A ce jour aucuns travaux entrepris.

Bailleurs	Adresses	Logements accessibles	Logements aménagés ou équipés
Batigère en Île-de-France	11 rue des Morands (44 logements)	Tous	Les travaux d'adaptation sont réalisés dans les logements, à la demande des locataires et en fonction de leurs besoins. A ce jour aucuns travaux entrepris.
Batigère en Île-de-France	2 rue des Hersiers (44 logements)	Tous	Les travaux d'adaptation sont réalisés dans les logements, à la demande des locataires et en fonction de leurs besoins. A ce jour aucuns travaux entrepris.
Batigère en Île-de-France	Les Renouillères (306 logements)	73 logements	49 logements adaptés PMR
Batigère en Île-de-France	Michel Debré (70 logements)	Tous	Les travaux d'adaptation sont réalisés dans les logements, à la demande des locataires et en fonction de leurs besoins. A ce jour aucuns travaux entrepris.
Batigère en Île-de-France	Edgar Quinet (42 logements)	Aucun	Les travaux d'adaptation sont réalisés dans les logements, à la demande des locataires et en fonction de leurs besoins. A ce jour aucuns travaux entrepris.
Antin Résidences Résidence Marne Gallieni	2 avenue Michel Debré (94 logements)	Tous	Les travaux d'adaptation sont réalisés dans les logements, à la demande des locataires et en fonction de leurs besoins. A ce jour aucuns travaux entrepris.
Arpej Résidence André Devambeze	4 avenue Michel Debré (150 logements)	Tous	12 logements adaptés PMR
Arpej Résidence Simone Veil	2 chemin des tortues (132 logements)	Tous	8 logements adaptés PMR
Effidis (Studefi)	Résidence Gallieni 1 2 bis rue Raspail (230 logements)	Tous	230 logements adaptés PMR
Effidis (Studefi)	Résidence Gallieni 2 33 Bd Gallieni (267 logements)	Tous	267 logements adaptés PMR
Soliha Est Parisien	Résidence Le Plaisant 29 bis rue Pasteur (32 logements)	10 logements accessibles au RDC	2 logements adaptés PMR
Vilogia	147 avenue du Maréchal Foch (85 logements)	Tous	5 logements adaptés PMR
TOTAL pour la Ville de Neuilly-Plaisance	2039 logements sociaux	1371 logements accessibles	591 logements adaptés

Vie culturelle

✓ **Vœux de Monsieur le Maire :**

Pour la première fois, les Vœux de Monsieur le Maire du 30 janvier 2019, ont été traduits en langue des signes. Ils l'ont également été pour les Vœux de Monsieur le Maire du 29 janvier 2020 et le seront désormais chaque année.

✓ **Ciné-ma différence :**

Depuis le vote unanime du Conseil Municipal en date du 20 novembre 2014, la Ville de Neuilly-Plaisance organise chaque premier samedi du mois des séances de Ciné-ma différence. Pour mémoire, ce dispositif permet aux personnes en situation de handicap, souvent éloignées des loisirs culturels faute d'adaptation de ceux-ci à leurs difficultés, d'assister à un moment de distraction, de détente et de convivialité.

Ce concept de séances de cinéma s'adapte au plus grand nombre (accessibilité pour tous, son limité pour préserver les oreilles très sensibles, diminution progressive de la lumière avant la projection, sous-titrage du film ou du dessin animé). Les séances, au tarif de 3 euros, sont ouvertes à tout public au Cinéma La Fauvette, avec notamment des places accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des bénévoles issus de la société civile, ou du personnel communal volontaire, assurent l'accueil des spectateurs, les informent et peuvent assister les accompagnants de personnes en situation de handicap.

En 2018, l'installation d'un émetteur-récepteur Fidelio, dit « boucle numérique », destiné aux malentendants et aux malvoyants renforce l'accès aux séances pour les personnes malentendantes ou munies d'un appareil auditif.

Pour mémoire, Il s'agit d'un système audio sans fil qui offre une narration descriptive pour les malvoyants (piste VI), et un son amplifié pour les malentendants (piste HI). Le Cinéma se voit équipé de 3 boucles magnétiques (pour les personnes appareillées), 5 boîtiers (émetteurs) et 5 casques (récepteurs) FIDELIO. Le dispositif a été subventionné par le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC) à hauteur de 90 % du montant total hors taxe.

En 2019, ils ont été utilisés 3 fois et en 2020, 4 fois.

En ce qui concerne l'équipe des bénévoles, elle est composée de 17 agents communaux et 12 administrés. Durant l'année 2019, 29 bénévoles se sont donc relayés au cours des 11 séances qui ont eu lieu, à raison de six bénévoles par séance. En 2020, malgré la crise sanitaire, les bénévoles étaient au nombre de 18 répartis sur les 3 séances qui ont pu avoir lieu.

Des programmes annonçant ces séances sont affichés au sein des bâtiments communaux et des panneaux d'information de la Ville avec diffusion sur le site internet et sur les journaux électroniques. Des affiches sont adressées également aux services accueillant du public ou figurent au sein des bâtiments communaux (Ex : Maison des Associations, Bibliothèque). Des éléments de communication sont également distribués au Collège Jean Moulin, à la Maison d'Accueil Spécialisée de Neuilly-Plaisance, à la Résidence des Pins, au Centre Municipal de Santé, à l'Institut Médico-Educatif de Rosny-sous-Bois et du Perreux-sur-Marne, à l'association ARPEI de Gagny, à l'Etablissement Public de Santé Mentale de Ville-Evrard, ainsi qu'aux Paroisses de Neuilly-sur-Marne et Neuilly-Plaisance.

Le dispositif remporte un vif succès et accueille des spectateurs en situation de handicap (tous handicaps).

La MAS des Oliviers de Saint-Maur-des-Fossés et la MAS Alain-Raoul Mossé de Paris (XXème arr.) sont fidèles aux séances Ciné-ma Différence.

Des enfants fréquentant l'IME de Rosny-sous-Bois viennent, quant à eux, régulièrement en famille.

En 2020, en raison de la pandémie de la COVID-19, le Cinéma « La Fauvette » a dû interrompre ses séances. Par conséquent, seulement 3 séances Ciné-ma différence ont pu être proposées.

Séances 2019	Film diffusé	Nombre de spectateurs
05 janvier	Casse Noisette	72 spectateurs
02 février	Le gendre de ma vie	33 spectateurs
09 mars	Dragons 3	83 spectateurs
06 avril	Jusqu'ici tout va bien	16 spectateurs
04 mai	Tanguy – Le retour	53 spectateurs
1 ^{er} juin	Alex et le destin d'un roi	1 spectateur
06 juillet	Aladdin	17 spectateurs
14 septembre	Dora et la cité perdue	28 spectateurs
05 octobre	Inséparables	22 spectateurs
02 novembre	Shaun le mouton	64 spectateurs
07 décembre	Fahim	20 spectateurs
Total		409 spectateurs

Séances 2020	Film diffusé	Nombre de spectateurs
04 janvier	La Reine des Neiges	73 spectateurs
1 ^{er} février	Cats	25 spectateurs
07 mars	Je suis là	18 spectateurs
Total		116 spectateurs

✓ **Bibliothèque :**

Depuis 2017, l'IME de Rosny-sous-Bois est accueilli au sein de la Bibliothèque Guy de Maupassant, à raison d'une matinée par semaine, pour des lectures de contes à destination d'un groupe de jeunes autistes.

Le service social classifié Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) profite également de la lecture de contes à raison d'une matinée par semaine et pendant les vacances scolaires (hors vacances d'été).

A ce jour, la bibliothèque possède 1581 documents sonores dont 439 en section Adultes et 1142 en section Jeunesse. Une cinquantaine d'ouvrages sonores supplémentaires intégreront la section Jeunesse en 2021.

Depuis 2017, la bibliothèque acquiert des livres adaptés aux troubles de la lecture type dyslexie. La section Jeunesse possède à ce jour, une trentaine de romans adaptés.

Vie sportive

Depuis 2015, l'aire de street workout offre des installations qui permettent aux personnes en situation de handicap de pratiquer en toute sécurité un tout nouveau sport dans l'enceinte du stade municipal sis 27 rue Marguerite. Plus récemment, un 2nde aire de street workout a été installée sise avenue du Président Kennedy. Elles sont accessibles à tous. Sa pratique est gratuite et en accès libre. Les aires sont régulièrement fréquentées par des personnes en situation de handicap.

En 2019, 2 des vestiaires ainsi que les douches attenantes du stade municipal ont été rénovés et mis aux normes en termes d'accessibilité.

Dans le cadre de la transformation du terrain de football en herbe en terrain synthétique et de la création d'un cheminement PMR, il a été proposé à la MAS « Les Amis de l'Atelier » une mise à disposition gratuite du terrain selon leurs besoins à partir d'Octobre 2021.

D'octobre 2017 à juillet 2019, la salle de poterie de la Maison de la Culture et de la Jeunesse a été mise à disposition des enfants de l'IME de Rosny-sous-Bois, à raison de 2 heures par semaine. Depuis septembre 2020, c'est la salle de danse qui est utilisée à la même fréquence hebdomadaire.

Communication

Depuis 2014, le site internet www.mairie-neuillyplaisance.com est accessible aux personnes mal voyantes.

Toutes les vidéos diffusées sur les réseaux sociaux de la Ville sont sous-titrées.

Propositions et Discussion

***Mme MARCE signale que les marches situées à l'entrée du Centre Municipal de Santé ne sont pas équipées de garde-corps rendant le bâtiment non accessible aux personnes à mobilité réduite.**

=> L'installation d'un garde-corps a été finalisée au début du mois de Juillet 2021.

***Mme MARCE souhaite savoir si le Centre Communal d'Actions Sociales est accessible aux personnes qui se déplacent en fauteuil roulant.**

=> La pente longeant le Centre Communal d'Actions Sociales n'étant pas aux normes PMR, lorsque des personnes qui se déplacent en fauteuil roulant ont rendez-vous au Centre Communal d'Actions Sociales, ces derniers sont organisés en mairie, le rez-de-chaussée étant accessibles aux PMR.

***Mme MARCE souhaite savoir si la Salle des Mariages est accessible aux PMR.**

=> La Salle des Mariages dispose de 2 entrées, l'une par la rotonde avec quelques marches pour y accéder, l'autre par l'entrée de la mairie, accessible aux PMR.